

# Dates d'envoi des relevés et feuillets fiscaux

## COMPTES ENREGISTRÉS

RELEVÉS	TYPES DE RELEVÉS	ENVOYÉS AU PLUS TARD LE
Reçus de cotisation à des REER	Cotisations effectuées entre le 2 mars et le 31 décembre 2022	13 janvier 2023
	Cotisations effectuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 1 <sup>er</sup> mars 2023	Chaque semaine, dès le 30 janvier
NR4 (RSP)	Retraits d'un REER d'un non-résident	31 mars 2023
NR4 (RIF)	Retraits d'un FERR d'un non-résident	
T4RSP/RL-2*	Retraits d'un compte enregistré	28 février 2023
T4RIF/RL-2*		
T4A/RL-1*		

## COMPTES NON ENREGISTRÉS

Note : à l'exception du T5013/Relevé 15, tous les relevés sont accompagnés d'un sommaire détaillé.

RELEVÉS	TYPES DE RELEVÉS	ENVOYÉS AU PLUS TARD LE
T5/RL-3*	Revenus d'intérêts ou de dividendes totalisant 50 \$ et plus	28 février 2023
T5/RL-3* Société à actions scindées (Split Corp)	Revenus d'actions scindées totalisant 50 \$ et plus	
T5008/RL-18*	État des transactions sur titres	
T3 (parts de fiducie)/RL-16*	Revenus provenant de parts de fiducie	31 mars 2023
T3 (fonds communs)/RL-16*	Distribution de revenus et remboursement de capital de fonds communs de placement	Envoyé par la société de fonds au plus tard le 31 mars 2023**
T5013/RL-15*	Revenus de sociétés de personnes (si, par exemple, vous avez un type de placement tel que Brookfield LPU, assurez-vous d'avoir bien reçu ce relevé avant de préparer vos déclarations de revenus.)	31 mars 2023**
NR4	Distribution aux non-résidents : - Revenus de placements totalisant 50 \$ et plus - Revenus de sociétés - Revenus d'actions scindées (Split Corp)	31 mars 2023
1099-INT 1099-DIV	Revenus d'intérêts ou de dividendes reçus par un citoyen ou un résident des États-Unis	31 janvier 2023
1099-B	Produit d'une vente pour un résident des États-Unis seulement	15 février 2023
1042-S	Revenus d'intérêts ou de dividendes de source américaine reçus par un non-résident des États-Unis dans un REEE	15 mars 2023

\* Les relevés 2, 3, 15, 16 et 18 sont produits seulement pour les résidents de la province de Québec.

\*\* Pour les fiducies de fonds commun de placement (FFCP) dont l'exercice prend fin le 15 décembre 2022, la date limite est le 15 mars 2023.

Note : comme nous devons attendre les renseignements des émetteurs, certains relevés pourraient être acheminés seulement au début du mois d'avril.